



Bulletin municipal

Sommaire

	pages
<i>Edito</i>	2
<i>Vie municipale</i>	3
<i>Résumé conseil municipal</i>	5
<i>Commissions municipales</i>	7
<i>Les infos</i>	9
<i>Vie associative</i>	10
<i>C'est de saison</i>	14
<i>Prévention des feux</i>	15

De Source Sûre



Edito

Chères Vauginoises et chers Vauginois,

Un nouveau chapitre de l'histoire de Vaugines commence. Je suis très heureuse de l'écrire avec vous. Je vous remercie de la confiance que vous nous avez témoignée dès le premier tour de l'élection municipale. Mon équipe et moi-même mettrons tout en oeuvre pour en être dignes.

Vous trouverez dans ce bulletin la présentation de l'équipe d'élus au complet : adjoints et commissions municipales. Les adjoints au maire ont reçu chacun une délégation sur les sujets dont ils seront les référents. Je garde pour ma part la responsabilité des affaires scolaires. Les commissions municipales disposeront d'un(e) vice-président(e) qui pourra les convoquer et les animer par délégation. Elles ont pour vocation l'étude, l'élaboration et la présentation au conseil municipal d'actions et de projets pour le village. Entre autres cette année : l'agrandissement du cimetière, l'aménagement des parkings du centre, le lancement des constructions de logements sur la zone OAP (orientation d'aménagement et de programmation) chemin de Magnan, la candidature de l'école à la phase 3 du Plan Numérique Rural.

Quelques mots ensuite en lien avec la crise sanitaire que nous traversons.

Je remercie tout d'abord vivement l'équipe des élus de l'ancien conseil municipal qui a su répondre présente pendant le confinement et faire face aux urgences.

Je tiens au nom de l'ensemble des membres du conseil à remercier très chaleureusement tous les Vauginois qui ont su faire preuve de civisme et de solidarité pendant la période de confinement sanitaire, limitant ainsi la propagation du virus dans le village : respect du confinement et des gestes barrières, confection et distribution de masques gratuits, équipement de l'épicerie en plexi, entraide auprès des personnes vulnérables, isolées ou malades, aide des seniors, etc. Le virus circule toujours, restons vigilants et prudents pour préserver notre santé.

Je remercie le personnel municipal qui a su s'adapter et répondre présent malgré les contraintes : service administratif, technique, scolaire et de bibliothèque.

Je remercie grandement notre épicier, Philippe CASTAGNE, qui a tout mis en oeuvre pour nous permettre de faire nos courses à proximité et en toute sécurité.

J'adresse aussi mes remerciements aux gérants du Café de la Fontaine et du P'tit Resto pour avoir réalisé la vente à emporter de leurs délices culinaires et de contribuer ainsi à maintenir un peu de vie sociale dans le village, une mention spéciale à Caroline JOFFRE, cheffe du P'tit Resto qui a accepté de réaliser la confection à prix coûtant des paniers repas pour la cantine scolaire.

Un coup de chapeau tout particulier aux enseignantes de l'école qui ont permis la continuité pédagogique dans des conditions remarquables en faisant preuve d'une ingéniosité et d'une implication impressionnante. Nous sommes heureux aussi d'avoir pu rouvrir l'école et d'accueillir en toute sécurité des groupes d'enfants tout en maintenant l'enseignement à distance.

Enfin, un infini remerciement à notre médecin de village Dr PEDROSA et nos infirmières libérales pour leur professionnalisme et leur dévouement sans faille.

Pour conclure ce premier éditorial, je vous informe que je reçois en mairie tous les vendredis soirs de 16h30 à 19h00 sur rendez-vous. Et si vous êtes un nouvel arrivant au village, je vous invite aussi à prendre rendez-vous afin que nous fassions connaissance et que je puisse vous présenter de façon plus personnelle Vaugines.

A toutes et tous, je souhaite de passer un très bel été en bonne santé et en profitant des charmes de notre beau Luberon. A très bientôt.

Frédérique ANGELETTI, *Maire de Vaugines*

Vie municipale

Impact de la crise sanitaire

Quelques mots en synthèse pour vous communiquer les différentes actions entreprises par la Municipalité (mandat sortant et entrant) pour gérer les impacts de la pandémie COVID19 :

Mars :

- Organisation du 1er tour des élections municipales dans le respect du protocole des autorités sanitaires.
- Fermeture de l'école et réorganisation du travail des employés municipaux (télétravail, autorisations d'absences, priorisation des missions essentielles).
- Don des réserves municipales de masques FFP2 au médecin et infirmières libérales du village.
- Mise en place d'un réseau d'entraide solidaire avec des habitants bénévoles (notamment pour faire les courses des personnes vulnérables ou malades).

Avril :

- Don de 533 € en nature (fils imprimante 3D et plaques de pvc) à la Fruitière Numérique de Lourmarin en contribution à son action solidaire de fabrication de visières de protection pour les soignants et professionnels.
- Confection de masques en coton lavables grand public par des couturières bénévoles du village (environ 400 à 500 masques).

Mai :

- Achat de masques distribués gratuitement par la commune (un par habitant)
- Equipement du personnel municipal en masques, gel hydroalcoolique, visières.
- Rédaction conjointe du protocole sanitaire de l'école avec la Directrice de l'école, réunions d'échanges et de concertation avec les parents délégués au conseil d'école, participation du médecin Dr PEDROSA.
- Réaménagement complet de l'école, achat d'équipement pour permettre le respect du protocole. Entraînement et formation des enseignants et du personnel municipal aux gestes barrières et au protocole d'accueil des élèves.
- Exonération du loyer du Café de la Fontaine pour le mois de mai.

Juin - Juillet :

- Confection des paniers repas de la cantine par le P'tit Resto.



Gestes trait d'union

Ne juge pas chaque jour à la récolte que tu fais mais aux graines que tu sèmes.
Robert Louis Stevenson

Bon gré, mal gré, nous nous sommes tous familiarisés depuis quelques mois avec les fameux "gestes barrières" destinés à éviter la propagation de la pandémie de coronavirus. Ils nous ont protégés et il est important de continuer à les appliquer dans notre vie quotidienne. Il ne faut cependant pas se dissimuler que, paradoxalement, leur efficacité tient au fait que leur fonction vise à séparer et non à unir, à considérer autrui comme un potentiel danger plutôt que comme un allié. Ils sont nécessaires mais instaurent un climat de défiance qui est l'opposé de la vie avec autrui, surtout à l'échelle d'un village comme le nôtre.

Un village où le bien vivre ensemble est essentiel, où, plutôt que de distanciation, on aimerait parler de rapprochement social. Un village où l'autre ne serait pas une menace mais un soutien. Un village où les gestes que l'on fait seraient des "gestes traits d'union", des ponts que l'on construit plutôt que des murs que l'on érige, des gestes qui ouvriraient au vivre ensemble plutôt que de nous enfermer dans un chacun pour soi aride. Et l'on pourrait dès lors espérer que la confiance envers l'autre, l'attention que nous lui portons nous protège bien mieux que la méfiance, l'indifférence et la crainte. Ou, pour dire les choses autrement, un village dans lequel nous sommes capables de faire société parce que nous le souhaitons. Faire société, *civis* en latin, d'où vient le mot civisme.

Civisme si précieux en ce qu'il marque une considération à l'égard de l'autre : l'autre est présent au même titre que moi dans l'espace public et donc, je ne me conduis pas comme s'il n'existait pas. Je lui souris et lui dis bonjour lorsque je le croise dans les rues du village, je ne gare pas ma voiture n'importe où et n'importe comment au risque de gêner son passage, je ramasse les déjections de mon chien pour que les rues restent des lieux où il fait bon marcher sans avoir besoin de vérifier à chaque pas où l'on pose les pieds, je ne jette pas mes mégots par terre ou dans les jardinières de la place, et tant d'autres "petits gestes" de considération envers l'autre. Oui, civisme qui, si chacun y met du sien, rend les relations humaines plus fluides, plus apaisées et surtout plus harmonieuses.

Nous avons fait la preuve que nous étions capables à l'échelle de toute une nation, de respecter des gestes barrières parce que nous avons compris qu'il en allait de notre survie individuelle et collective. Nous devrions donc être capables, à l'échelle d'un village, de mettre en oeuvre des gestes civiques traits d'union qui préservent un vivre ensemble harmonieux pour tous et pour chacun.

Merci à chacune et chacun d'y réfléchir et d'y être attentif.

Guide du tri et renseignements Déchetterie :

<http://www.luberonmontsdevaucluse.fr/environnement/covid-19-acces-aux-dechetteries.lmv>

Horaires déchetterie Vaugines

Déchetterie multi-matériaux et Mon Espace Vert de Vaugines

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi et Samedi : 9h00-12h00 et 14h00-17h00

Le Dimanche : 9h00-12h00 / Fermée le mercredi et jours fériés

Vie municipale

Les comptes rendus détaillés des conseils municipaux sont consultables en mairie et sur le site internet de la mairie de VAUGINES

www.vaugines.fr

Résumé - conseil municipal du 26/05/2020

L'élection du maire et des adjoints est, pour une commune, un acte fondateur de l'installation de la municipalité. Cette élection, en principe publique, se tient normalement dans les jours qui suivent les résultats des municipales. Du fait de la crise sanitaire de cette année, la première réunion du conseil municipal qui consacre son ordre du jour à cette élection, n'a pu se tenir que le 26 mai et à huis clos, sur demande de trois conseillers.

Le conseil, au complet a d'abord procédé à l'élection à la fonction de maire. Frédérique ANGELETTI, seule candidate, a été élue à l'unanimité. Le Conseil a ensuite fixé à trois le nombre d'adjoints au maire. Serge NARDIN a été élu au poste de premier adjoint, Nadia PELLEGRIN à celui de deuxième adjoint, David PACIOTTI à celui de troisième adjoint.

Résumé - conseil municipal du 12/06/2020

• Informations sur les décisions du maire

VU la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19

VU l'ordonnance n° 2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de covid-19.

CONSIDERANT l'impossibilité de réunir le conseil municipal

Monsieur Philippe AUPHAN, maire, a pris les décisions suivantes :

- Annulation créance du Café de la Fontaine :

CONSIDERANT qu'afin de ralentir la propagation du covid-19 les bars ont été fermés du 15 mars 2020 au 2 juin 2020.

CONSIDERANT le préjudice économique pour le café de la Fontaine,

Monsieur Philippe AUPHAN, maire, a décidé d'annuler la créance du mois de mai 2020 du café de la Fontaine soit la somme de huit cent dix-neuf euros quatre-vingt-un centimes (819.81 €)

• Indemnités des élus

- VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2123-20 et suivants,
- VU les arrêtés municipaux du 9 juin 2020 portant délégation de fonctions aux adjoints au Maire.
- CONSIDERANT que les communes de moins de 1 000 habitants, sont tenues d'allouer à leur premier magistrat l'indemnité maximale prévue par la loi pour la strate démographique à laquelle appartient la commune (art. L2123-20-1, I, 2e alinéa du CGCT)
- CONSIDERANT qu'il appartient au Conseil municipal de fixer dans les conditions posées par la loi, les indemnités de fonctions versées aux adjoints au Maire, étant entendu que des crédits nécessaires sont prévus au budget communal.
- CONSIDERANT que la population de Vaugines est de 588 habitants
- CONSIDERANT que les indemnités de fonction brutes mensuelles des maires des communes de 500 à 999 habitants sont plafonnées à 40.3 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
- CONSIDERANT que les indemnités de fonction brutes mensuelles des adjoints des communes de 500 à 999 habitants sont plafonnées à 10.7 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Décide à l'unanimité et avec effet au 1er juin 2020 de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints au Maire au taux maximal de la fonction publique correspondant à la population de Vaugines soit 10.7
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 65 du budget communal.

Fonction	Nom Prénom	taux en % de l'indice brut terminal de la fonction publique
MAIRE	Frédérique ANGELETTI	40.3
1er ADJOINT délégué urbanisme	Serge NARDIN	10.7
2ème ADJOINT délégué agriculture et vie économique	Nadia PELLEGRIN	10.7
3ème ADJOINT délégué aux travaux	David PACIOTTI	10.7

• Mise en place des commissions municipales

Madame le maire expose au conseil municipal qu'il convient de mettre en place les commissions municipales, l'objectif étant de réaliser un travail préparatoire à présenter au conseil municipal.

Après avoir délibéré 9 commissions sont retenues

Finances - MAPA Subventions Associations

Serge NARDIN
Philippe AUPHAN
Gérard BLANC
Jacques LAURELUT

Travaux - Réseaux - Fibre

David PACIOTTI
Philippe AUPHAN
Gérard BLANC
Jacques LAURELUT
Serge NARDIN

Urbanisme - OAP

Serge NARDIN
Philippe AUPHAN
Jacques LAURELUT
David PACIOTTI
Christelle THIEBAULT

Enfance - Jeunesse

Amandine HEBREARD
Pierre ALAMELLE
Hélène CHAULLIER
Bruno MAURIZOT
Nadia PELLEGRIN

Education

Charles-Denis LEVY-SOUSSAN
Hélène CHAULLIER

Culture - Communication Relations Associations

Charles-Denis LEVY-SOUSSAN
Corinne LE BRUN FREDDI
Jean-Jacques SEUTIN
Christelle THIEBAULT

Social Logements communaux

Hélène CHAULLIER
Amandine HEBREARD
Corinne LE BRUN FREDDI
Nadia PELLEGRIN

Vie économique et Agriculture

Nadia PELLEGRIN
Gérard BLANC
Jacques LAURELUT
Bruno MAURIZOT
Jean-Jacques SEUTIN
Christelle THIEBAULT

Embellissement du Village Voirie

Corinne LE BRUN FREDDI
Pierre ALAMELLE
Gérard BLANC
David PACIOTTI
Jean-Jacques SEUTIN

• Désignation des représentants aux organismes extérieurs

Madame le maire informe que suite aux élections municipales, le nouveau conseil doit désigner les délégués chargés de représenter la commune au sein des organismes extérieurs.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, désigne :

	Titulaire	Suppléant
Syndicat mixte forestier	M. Bruno MAURIZOT	Mme Frédérique ANGELETTI
Syndicat d'électrification vauclusien	M. Jacques LAURELUT	M. Serge NARDIN
Centre National d'Action Sociale	Mme Frédérique ANGELETTI	
Fruitière numérique Lourmarin	Mme Frédérique ANGELETTI	Mme Amandine HEBREARD
Représentant défense	M. Serge NARDIN	
Conseil des jeunes Vaugines	Mme Amandine HEBREARD	M. Charles-Denis LEVY-SOUSSAN

• Membres de la commission de sécurité

Madame le maire informe le Conseil Municipal que suite aux élections municipales, il convient de renouveler les membres non fonctionnaires participant aux Commissions Communales de Sécurité.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré désigne :

Mme Frédérique ANGELETTI
M. Serge NARDIN

• Clôture du budget eau et assainissement suite au transfert à LMV

Madame le maire expose :

Luberon Monts de Vaucluse Agglomération, en tant que communauté d'agglomération, a pour compétence de plein droit l'eau potable et l'assainissement de Vaugines à compter du 1er janvier 2020. Le transfert de cette compétence a pour but la clôture du budget annexe communale et la reprise des résultats au budget principal de la commune.

Ce transfert, entraînant également, la réintégration de l'actif et du passif dans le budget principal de la commune et la mise à disposition à titre obligatoire des immobilisations nécessaires à l'exercice des services, ainsi que les droits et obligations y afférent, notamment les emprunts au profit de LMVA.

De ce fait, le budget annexe Eau et Assainissement de la commune de Vaugines doit être clôturé et les résultats repris.

Ainsi il est proposé de reprendre au budget principal de la commune le résultat de la section de fonctionnement et le solde d'exécution de la section d'investissement du budget annexe clos.

Cette reprise au budget principal doit se traduire par une décision modificative prévoyant :

- Reprise de l'excédent de fonctionnement soit : 23 689.05 € (au 002 en recette)
- Reprise du solde négatif de la section d'investissement soit - 44 781.83 € (au 001 en dépense)

Entendu l'exposé de madame le maire, après avoir délibéré,

Le conseil municipal adopte à l'unanimité la clôture du budget de l'eau et d'assainissement et la reprise des résultats au budget principal de la commune.

Questions diverses :

- Madame le maire informe le conseil municipal de l'avancement du projet "Opération d'Aménagement et de Programmation" chemin de Magnan. Un promoteur a été contacté, la vente de la parcelle communale se fera après l'adoption d'un cahier des charges et sous réserve que le deuxième propriétaire accepte de vendre sa parcelle.
- Madame HEBREARD, directrice de l'école informe d'une troisième phase du plan école numérique rurale. L'état subventionne 50% de l'achat de matériel informatique pour une dépense maximale de 7 000 €. Un accord de principe est donné par le conseil municipal pour que madame HEBREARD prépare le dossier de subvention pour l'achat d'un vidéo projecteur pour la classe maternelle-CP, d'un ordinateur de direction, pour la remise en état des ordinateurs portables des élèves, l'achat de deux caméras flexibles et un volet formation pour les enseignants. Des demandes de devis sont en cours.

Infos Village

Etat civil

Naissance

Lou GENOVESE	le 24-10-2019
Zia CORNILLON	le 03-03-2020
Pablo PACIOTTI	le 06-03-2020
Marlon GARCIA	le 14-03-2020
Emma TERRISSE	le 22-05-2020

Décès

Jean-Yves RENOUF	le 02-10-2019
Maurice ERATH	le 07-11-2019
Serge LINGENHELD	le 08-01-2020
Marius LE GLATIN	le 23-01-2020
Michel GOUBET	le 19-05-2020
Marie-Christine CARRET	le 29-05-2020

Madame le Maire reçoit le vendredi après-midi de 16h30 à 19h00 sur rendez-vous
La mairie est ouverte au public :
mardi-jeudi-vendredi de 13h30 à 17h00 et le mercredi de 9h00 à 12h00

- Conditions d'accueil :
- Port du masque obligatoire pour tous
 - Du gel hydroalcoolique disponible sur la banque d'accueil.
 - Une personne à la fois.

A partir de juillet et pour toute la saison estivale,
le Café de la Fontaine
ouvre du mardi matin au dimanche soir

(du 1er juillet au 26 août)



Vie associative

Lire a Capello

Comme tout le monde, la bibliothèque s'est mise au repos forcé depuis le mois de mars. De toutes les activités prévues au 1er trimestre, seules les interventions de Charles-Denis LEVY-SOUSSAN "en sortant de l'école - souvenirs d'un inspecteur" et de Stéphanie BODET, escaladeuse et écrivaine ont pu avoir lieu ainsi que la tenue de l'Assemblée Générale annuelle.

Nous avons finalisé le recueil dis-moi dix mots avec une trentaine de textes écrits depuis l'automne " au fil de l'eau". Il sera disponible sous peu.

Depuis la fin mai, la bibliothèque a pu recevoir de nouveau les lecteurs en respectant les mesures barrières (gel, masque) et en limitant l'accès à deux personnes à la fois, sans stagnation à l'intérieur, ni échanges sympathiques sur le canapé.

Le lecteur dépose ses livres en retour dans une caisse de quarantaine et peut choisir ses ouvrages. Il est possible de réserver par mail à partir du catalogue (catalogue.vaugines.net). Pour l'instant nous ne faisons pas entrer les enfants, mais les parents peuvent leur choisir des livres.

La bibliothèque est ouverte le mardi de 16h00 à 18h00, le mercredi de 16h00 à 19h00 et le jeudi de 16h00 à 18h00, le samedi de 17h00 à 19h00.

Les projets sont bien sûr dépendants des recommandations d'accueil du public. Si tout se passe bien, une exposition "les talents de Vaugines" aura lieu en juillet et août. Si vous êtes intéressé venez nous en parler.

Le 25 juillet un conte en plein air est prévu à 18 h00. Le 5 septembre à 17h00 l'association Anoulak fera une projection.

En automne (date à préciser) une conférence sur Varian Fry aura lieu.

Nous avons fait l'acquisition de romans récents, venez les découvrir.

En espérant vous revoir nombreux, passez un bel été.

*Si vous êtes nouveau à VAUGINES
n'hésitez pas à venir nous voir pour découvrir nos différentes activités.*

Les PédalouDoux

Les PédalouDoux de Vaugines savent offrir du plaisir à leur vélo !

Fédérer les cyclotouristes autour de la pratique du vélo à assistance électrique, a été le pari lancé lors de la création du club Les PédalouDoux en 2017.

Les leitmotivs du club en disent long sur l'esprit de découverte qui règne parmi les adhérents :

- " Choisis le matériel de tes désirs : vtc, vae, route, vttae sur route " : sans aucune différence de discipline, chacun adopte le bon braquet,
- " Cueillir les moments conviviaux ensemble " sinon, à quoi bon rouler et rentrer ensemble,
- " Le nez dans le guidon, tu oublieras " : notre contrée est si belle que chaque virage mérite un cliché,
- " Venez comme vous êtes ", en tenue qui vous conviendra, en toute sécurité bien sûr,
- " Voyages au long court, tu aspireras " : pour un jour, pour 3 jours ou 3 semaines, tu voyageras à vélo.

Dès le déconfinement, les pédaliers ont repris du service, au départ de Vaugines, de Lourmarin, de Cucuron, du Mas Méjanas en Camargue, de Sorgues.

Pilotées par 2 aventuriers à vélo (Michèle et André, Vaugines-Barcelone en cyclo-camping, juin 2019, 998 kms), les adhérents du club s'en remettent à leur savoir-faire pour "bouléguer leurs gambettes" hors des sentiers battus.

Plus d'informations pour une discipline en devenir : <https://lespedaloudoux.jimdofree.com/>
Obtenir le programme des prochaines randonnées : apica@wanadoo.fr



Comité des Fêtes de Vaugines

En janvier la saison avait débuté par de belles rencontres autour de chants lyriques en l'église, un loto et la galette des rois avec nos anciens et le retour d'expérience handisport de Michèle, notre cycliste ambassadrice de Vaugines à Barcelone. Mais un méchant virus s'invita à la fête. Pas de cri d'enfants lors de la chasse aux oeufs de Pâques, aucune résonnance de violoncelles en l'église, les masques du théâtre de la Commedia del'Arte ne sont plus que les masques du covid-19. La fête du livre n'a pu écrire sa première page et la fête de la musique et du cinéma restera un écran noir silencieux. Quant aux festivités du 11 au 14 juillet, le tournoi de pétanque et notre traditionnel aioli, les règles de déconfinement et le principe de précaution ne peuvent le permettre. Mais le monde de l'évènementiel sait se réinventer. Nous espérons donc vous retrouver dès le 22 août, pour à nouveau, partager de bons moments de rires autour d'un spectacle vivant, si cher à nos coeurs.

Pour nous contacter : 06.49.98.76.04 (secrétariat) ou comitedesfetesdevaugines@gmail.com

Suivre notre agenda : comité des fêtes de vaugines webself / Facebook comitedesfetesdevaugines

En lien avec le site de la mairie de Vaugines : vaugines.fr

Samedi 22 Août	9H-14H Boulodrome	LES BELLES AMERICAINES Exposition motos Indian, Victory et Harley Davidson <i>en partenariat avec Jean-Jacques SEUTIN et Bruno GARCIA de Indian Marseille</i> Buvette et restauration - Comité des Fêtes
	20H Place	SOIREE COSTUMEE ANNEES 80 Animée par l'Orchestre Cotton Club Restauration sur place
Samedi 29 Août	9H-17H Place	MOTOS ANCIENNES - 3° Exposition Organisé par Nathalie et Pascal du Café de la Fontaine Buvette et restauration sur place
	20H Place	SOIREE ROCK MUSIC Animée par Christophe et ses amis Buvette et restauration - Comité des Fêtes
Samedi 5 Septembre	14H-17H Place	FORUM DES ASSOCIATIONS - 2° édition Rencontre avec les associations de Vaugines et des villages alentours : culture, sport créatifs, nature, solidarité. Pour participer, contactez nous : charles-denis.levy-soussan@wanadoo.fr
Dimanche 6 Septembre	9H-12H	COURSE DE CARRIOLES - 21° édition Présentation des coureurs et essais sur la place
	12H-14H	Paëlla du comité, menu carrioles au P'tit Resto et rafraîchissement au Café de la Fontaine
	14H-17H	Course. Remise des prix : catégories adulte et jeune, prix du public, prix du comité
	17H-21H	Apéritif musical et restauration sur place du Comité des Fêtes
Règlement : inscription gratuite pour adultes et enfants (avec autorisation parentale), port du casque et gants obligatoires. Anneaux avant/arrière et sangles de remorquage sur la création de vos engins. Inscription : avant le 2 septembre auprès de Cédric : 06.08.26.54.99		
Dimanche 13 Septembre	9H-17H Village	VIDE GRENIER Restauration sur place - Animation musicale New Orlean's Baton Rouge Inscription avant le 7 septembre auprès de Laurence : 06.49.98.76.04 10€ par emplacement
	9H-12H	CONCENTRATION DE VOITURES ANCIENNES Organisé par Museo Provence
Dimanche 20 Septembre	10H-16H Boulodrome	FÊTE DU CHEVAL Présentation équestre en partenariat avec Cheval en jeu Buvette et restauration sur place

La tenue de ces manifestations reste tributaire de l'évolution de la situation sanitaire et des préconisations des autorités administratives nationales et départementales. En fonction de celles-ci, nous serons peut-être en mesure de vous proposer une animation musicale pour la soirée du 13 juillet.

Le comité des fêtes se propose de rédiger et d'imprimer "L'Agenda de Vaugines" qui paraîtra 3 fois par an et qui peut regrouper tout ou partie des événements organisés par différentes associations à Vaugines. Si vous souhaitez faire figurer les événements de votre association, vous pouvez envoyer le descriptif de votre action avant les dates butoirs suivantes :

15 mai - 15 septembre - 15 janvier à l'adresse suivante : occellolaurence@aol.com,

Modèle : Titre événement - Organisateur - descriptif en 1-2 lignes - Date - Lieu

Projet Ecole-Bibliothèque : Une boîte mémorielle

Nous venons de traverser une période historique. La pandémie COVID-19 et le confinement imposé à la population du 17 mars au 11 mai pour y faire face resteront dans notre mémoire collective.

L'équipe municipale en partenariat avec la bibliothèque vous propose de conserver cette page de notre histoire Vauginoise en participant à la création d'un recueil. Il sera conservé dans les archives municipales de la bibliothèque et donnera lieu à une exposition à l'automne.

Cette capsule temporelle sera faite des témoignages récoltés auprès des habitants de notre village tous âges confondus. Ce projet partagé pourra prendre la forme de textes, poèmes, photos, dessins, peintures, créations artistiques, fichiers audios ou numériques ... individuels ou collectifs.

Au regard de cette période, le but est de permettre à chaque Vauginois d'exprimer ses émotions, décrire ce qu'il a apprécié (entraide, solidarité, ...) ou au contraire ce qui a été plus difficile (solitude, peur, contraintes, ...) voire ses espoirs pour les temps à venir. Ils seront une mémoire collective pour les générations futures.

Nous vous proposons donc de contribuer à ce projet collectif en déposant dans cette boîte mémoire (à la bibliothèque pour les productions matérielles ou via le courrier électronique bibliotheque@vaugines.net) vos productions écrites, orales, dessinées, chantées, photographiées , etc ... afin de laisser une trace affective, philosophique, artistique ... à nos descendants.

Si vous désirez participer à ce projet, vous pouvez vous rapprocher de la bibliothèque ou de la mairie afin que nous vous aidions dans cette réalisation personnelle.

Avec nos remerciements pour votre engagement dans notre mémoire Vauginoise.

Un premier exemple de production poétique, texte écrit pendant le confinement, dans le cadre d'un devoir de Français, Eloïse, 16 ans :

Ma rêverie

Aller sur la lune serait l'un de mes plus grands rêves,

Mais la priorité est de pouvoir rendre les gens heureux.

Chanter sur scène avec mes artistes, mes idoles, serait l'une de mes plus grandes fiertés,

Mais un problème est à régler,

C'est celui de savoir chanter.

Rayonner ou sombrer, je n'ai qu'une volonté,

Comme un oiseau, pouvoir voler.

Mes souvenirs m'attendent, ils m'appellent, mes secrets, mes pensées,

Mes regrets n'attendent plus qu'à devenir des remords.

Il faut que j'y aille, il faut que je parte,

Retourner dans le passé devient ma priorité.

Le monde souffre. Souffre beaucoup.

La manipulation, le rejet, la méchanceté, l'infidélité, l'ignorance ne devraient plus exister.

Une machine devrait les supprimer.

Mon esprit est capable de rêver et de créer mes plus grandes pensées, mais mon réveil vient de sonner

à votre tour !



depuis le Samedi 13 Juin 2020

Venez rencontrer des producteurs locaux qui vous feront partager leur passion du " bien vivre "

*Fruits & Légumes, Produits Bio, Miel, Vins, Escargots préparés
Charcuterie ...*

Nouveau !



VAUGINES 84160

PARKING COURS
SAINT-LOUIS

le samedi
8h30 à 12h30

Le **Petit** **Marché**

PRODUITS
LOCAUX



C'est de saison !

Débroussaillage

Guide disponible en mairie ou à télécharger : <https://www.syndicatmixteforestier.com/infos-grand-public/d%C3%A9broussailler-autour-de-sa-construction-1/>

L'obligation de débroussailler et le maintien en l'état débroussaillé sont définis par l'article L134-6 et suivants du nouveau code forestier (2012) et concerne tous les départements du sud de la France. Chaque préfecture a défini les modalités de débroussaillage spécifiques à son département. En Vaucluse il s'agit de l'arrêté préfectoral n° SI2013049-0002 du 18 février 2013. Dans chaque commune le maire est chargé de faire appliquer la réglementation en informant ses administrés et en contrôlant la réalisation des travaux éventuels.

Dans la grande majorité des cas, le débroussaillage incombe au propriétaire des bâtiments dans un rayon de 50 mètres même si ce rayon déborde de sa propriété. La date butoir pour exécuter les travaux est le 31 mai de chaque année.

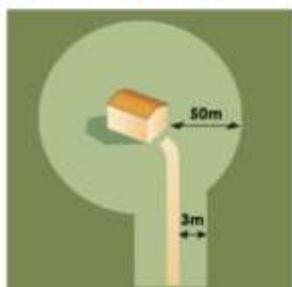
Le débroussaillage réglementaire concerne les propriétaires de terrains, de constructions et d'installations situées à moins de 200 mètres de bois, forêt, plantations, reboisement, landes, garrigues ou maquis. La carte départementale annexée à l'arrêté préfectoral déterminant les zones soumises à réglementation est déclinée en cartes consultables en mairie.



> Où débroussailler ?

La zone à débroussailler dépend de la situation du terrain selon le document d'urbanisme en vigueur dans votre commune :

En zone non urbaine

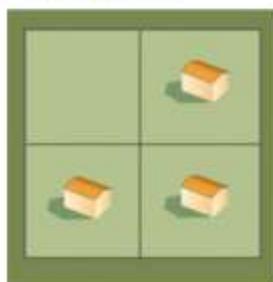


Vous devez débroussailler les abords des constructions :

- dans un rayon de **50 mètres** autour des bâtiments ou installations de toute nature, y compris les piscines,
- **3 mètres de part et d'autre des chemins privés** y donnant accès.

Arrêté préfectoral sur la détermination des massifs

En zone urbaine



En zone urbaine ou dans un lotissement (c'est également le cas des ZAC, AFU, camping, stationnements de caravanes...), vous devez débroussailler la **totalité de la surface de votre terrain**, qu'il soit construit ou non.

En limite de zones



Attention, pour une construction située en limite d'une zone urbaine et d'une zone non urbaine, **les réglementations de ces deux types de zone se cumulent**.

▶ Aux abords immédiats des bâtiments, enlever les arbres, les branches et les arbustes situés à moins de 3 m d'une ouverture ou d'un élément de charpente apparente.

▶ Enlever toute branche surplombant le toit.

▶ Enlever toute végétation intermédiaire entre le sol et la cime des arbres pour éviter toute superposition de strate

▶ La distance séparant deux îlots ou le houppier de l'arbre le plus proche ne peut être inférieure à 2 m.

▶ Enlever les bois morts, dépérissants ou dominés sans avenir.

▶ Enlever les arbres en densité excessive de façon à ce que chaque houppier soit distant d'au moins 2 m des houppiers voisins (à l'exception des arbres d'une hauteur supérieure à 15 m élagués à 4 m minimum et sans végétation en sous-étage).

▶ Détruire la végétation herbacée et arbustive au ras du sol.

▶ Elaguer les arbres conservés jusqu'à une hauteur de 2 m minimum.

▶ A plus de 30 m de la construction, des îlots d'une surface de 50 m² maximum séparés de 5 m les uns des autres pourront être conservés

SPECIAL PREVENTION INCENDIE

NE JOUEZ PAS AVEC LE FEU !

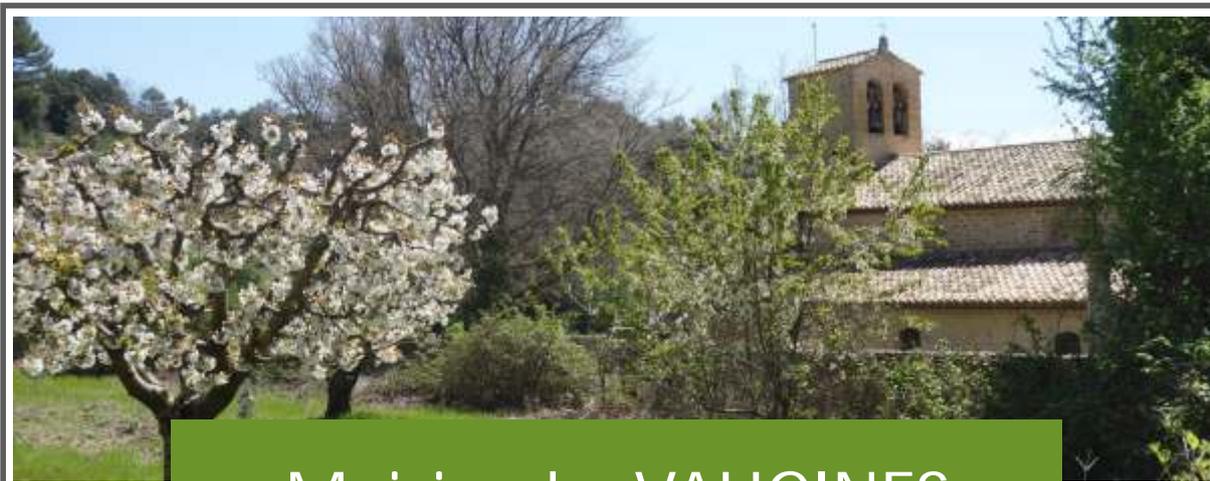
EN VOITURE
 NE JETEZ PAS DE MÉGOT

EN FORÊT
 PAS DE FEU DE CAMP,
 DE CIGARETTE NI DE BARBECUE

Le conseil municipal



Charles-Denis LEVY SOUSSAN - Amandine HEBREARD - Gérard BLANC - Bruno MAURIZOT
Hélène CHAULLIER - Nadia PELLEGRIN - Frédérique ANGELETTI - David PACIOTTI - Serge NARDIN - Philippe AUPHAN
Christelle THIEBAULT - Pierre ALAMELLE - Jacques LAURELUT - Corinne LE BRUN FREDDI - Jean-Jacques SEUTIN



Mairie de VAUGINES

Place de la Mairie - 84160 VAUGINES
Tél. 04 90 77 25 08 - Télécopie : 04 90 77 12 51
Courriel : mairie@vaugines.fr
site internet : www.vaugines.fr